



Règlement des diagnostics immobiliers maison vendue aux enchères

Par louisiane

Bonjour,

Dans le cas d'une maison saisie qui sera vendue aux enchères suite à un Prêt viager hypothécaire reversimmo, qui va payer le DPE et l'audit énergétique, le vendeur ou la banque ?

Merci pour votre réponse.

Par isernon

bonjour,

les biens immobiliers vendus aux enchères font l'objet de publicité dans les journaux d'annonces légales avec un cahier des charges précis.

ce sont des ventes sans garantie, les frais nécessaires sont à la charge de l'acquéreur.

salutations